

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES CAPACITÉS

ACTIVITÉ DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT : DÉVELOPPER LES ACTIONS PRATIQUES - 21 OCTOBRE 2020

Introduction

Le programme de développement des capacités vise à transformer l'impact du réseau lasallien mondial par une collaboration accrue. L'objectif de la session de l'activité de développement du programme qui s'est tenue le 21 octobre 2020 était :

- Faire progresser la stratégie en développant les actions pratiques.

Avant la session, les participants ont reçu un rapport de synthèse du Forum d'apprentissage du 7 octobre qui contenait l'avancement de chacune des 9 actions autour desquelles le travail de groupe s'est concentré.

Processus

51 personnes se sont connectées et ont participé à la session Zoom ; 40 étaient des participants du réseau lasallien, 3 faisaient office de traducteurs et les 8 autres étaient de Caplor Horizons.

Le Frère Amilcare a accueilli les gens et fait un point encourageant et rassurant sur le processus et la possibilité pour les gens de contribuer entièrement aux idées qu'ils jugent pertinentes et importantes pour progresser.

Ian Williams a ensuite planté le décor en récapitulant les récents progrès réalisés pour renforcer la stratégie émergente, y compris l'objectif du jour et ce qui se passera par la suite. Il a expliqué la raison pour laquelle le modèle des "cercles d'or - pourquoi, comment, quoi" est pertinent et pourquoi il devrait fournir un cadre clair pour aider chaque groupe à définir une action pratique.

Un exemple venant du groupe de Ian a été donné pour illustrer ce cadre "pourquoi, comment, quoi" et montrer à quoi pourrait ressembler le succès.

Aperçu du travail en groupes

Le travail en groupes concernait neuf groupes, chacun ayant un facilitateur, travaillant sur le sujet suivant :

Convenir d'une action pratique...

- **Pourquoi cette action pratique est-elle si importante ?** - fournir une justification claire, convaincante et brève.
- **Comment définir encore mieux l'action concrète ?**
- **Que faut-il faire pour y parvenir ?** - Dressez la liste et établissez des priorités pour l'approche, les tâches, les processus ou les initiatives qui doivent être mis en œuvre pour réussir.

Les grands progrès concernant ces questions ont été résumés pour chaque groupe d'"action pratique" aux pages 3 et 4. En page 2, les actions principales de chaque groupe sont également résumées.

Remontées

Sur la base de l'analyse des commentaires reçus après l'événement, la facilitation de l'activité de développement du programme a reçu une note moyenne de 8,2. Les groupes de travail semblent bien progresser et des conversations fructueuses ont lieu. D'après les remontées des groupes, il semble qu'ils ont le sentiment de clarifier leur action pratique, se donnant une note moyenne de 7,9, et ils estiment également que les groupes progressent bien vers leur action pratique, avec une note moyenne de 8,0.

Les actions pratiques des 9 groupes de travail

Objectif 1 : Créer une culture plus collaborative

1.1 Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés dans un pays

1.2 Promouvoir une campagne à l'échelle du réseau qui pourrait porter sur la sensibilisation à l'une des questions universelles des droits de l'homme

1.3 Réaliser et diffuser une enquête au sein du réseau lasallien mondial - pour donner une image complète des besoins et des priorités de chaque District et/ou Région

Objectif 2 : Créer des forces organisationnelles exceptionnelles

2.1 Se donner une même déclaration d'identité disant qui nous sommes en tant que lasalliens

2.2 Pour permettre un processus de connaissance des personnes et de leurs activités - élaborer un organigramme de qui fait quoi et encourager des réunions régulières entre les organisations

2.3 Avoir une déclaration et une image claires du réseau lasallien mondial au niveau de la base - mises sur un outil de base de données qui nous appartient, en gardant les informations à jour et en mettant en évidence l'impact du travail effectué

Objectif 3 : créer un réseau plus connecté

3.1 Transformer le groupe impliqué dans le programme de collaboration en une structure plus formelle qui mène au renforcement du réseau

3.2 Créer un programme de développement du leadership

3.3 Faciliter la création et le développement d'un fonds mondial de bourses d'études



Objectif 1 : Créer une culture plus collaborative

- **Créer une initiative mondiale globale** - Nous avons estimé que la cible 4C des SDG, "Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés dans les pays en développement", devrait être l'objet de l'initiative mondiale globale. Pour ce faire, nous avons spécifiquement affiné l'action comme suit : **"Augmenter le nombre d'enseignants qualifiés dans un pays"**. Pour déterminer ce pays, il est recommandé de consulter des collègues précis et bien informés du réseau lasallien, et de procéder à une évaluation des besoins. Des personnes ont été identifiées au cours de la session et un suivi est prévu. Le plan devrait pouvoir être reproduit afin que l'action puisse ensuite être étendue à d'autres pays à l'avenir. Nous avons l'intention de continuer à nous réunir régulièrement pour maintenir l'élan de l'action et nous voulons parvenir à une mise en œuvre dès que cela sera pratiquement possible.
- **Planifier, promouvoir et engager trois campagnes par an à l'échelle du réseau** - Il existe déjà deux campagnes par an à l'échelle du réseau : une pour la collecte de fonds qui n'est pas négociable et une autre qui consiste à partager le slogan tous les deux ans. Cela laisse de la place pour les actions suivantes : **"promouvoir une campagne à l'échelle du réseau qui pourrait porter sur la sensibilisation à un problème universel des droits de l'homme"**. Pour mener à bien cette campagne, nous devons : (i) définir le problème et fixer un objectif réaliste ; (ii) rassembler des preuves et effectuer des recherches approfondies sur la question ; (iii) obtenir un soutien et identifier des partenaires efficaces ; (iv) utiliser une série de médias ; et (v) recueillir des études de cas et des histoires pertinentes concernant le travail effectué au niveau "local".
- **Partager l'apprentissage, les bonnes pratiques et les idées à travers le réseau** - **"Réaliser et diffuser une enquête au sein du réseau lasallien mondial"**. Nous considérons que la réalisation d'une enquête et le résultat qui en découle sont fondamentaux pour donner une orientation concrète aux besoins et aux priorités de chaque District et/ou Région et pour pouvoir évaluer comment y répondre. En outre, elle nous permet de connaître la réalité et les contextes, les personnes impliquées chaque jour dans les œuvres lasalliennes et les bénéficiaires de tous les services et projets réalisés, ainsi que leur développement. L'intention est de susciter des connaissances que nous devons rassembler, systématiser et partager. L'enquête doit être construite de telle sorte que les catégories, les secteurs, les expériences et les points forts de chaque District et/ou Région puissent être mis en évidence. Les résultats de l'enquête doivent être analysés et évalués afin de créer un diagnostic qui nous aidera à avoir une vision globale de l'intérêt, du contexte, des besoins et des souhaits de chaque District/Région afin que les activités se poursuivent.

Objectif 2 : Créer des forces organisationnelles exceptionnelles

- **Renforcer la marque et la communication, notamment en "racontant l'histoire" encore mieux et en améliorant le langage de la stratégie émergente** - notre objectif est de **"nous donner une même déclaration d'identité disant qui nous sommes en tant que Lasalliens"**. Cela donnera une force et une visibilité mondiales, une clarté, une unité et aidera les bailleurs de fonds à savoir ce que nous représentons et à croire en ce que nous faisons. Notre rôle en tant que groupe est principalement de fournir une orientation et de coordonner l'élaboration d'une déclaration, plutôt que de la rédiger entièrement nous-mêmes. Nous examinerons différents modèles et élaborerons une déclaration au cours des semaines à venir. Parmi les éléments clés à prendre en compte, il y aura des éléments non négociables, des contributions diverses et l'obtention d'un soutien supplémentaire.
- **Développer dans chacune de nos langues, en tenant compte de toutes nos cultures, une sélection de processus, de politiques, de critères, de cadres et de systèmes de collaboration plus simples et meilleurs** - cinq actions potentielles ont été identifiées et, après une discussion plus approfondie, on a choisi l'action suivante : **"Développer un processus sur le moyen pour les gens de se connaître eux et leurs activités"**. Cette action est importante car une fois que les gens se connaissent, il est plus facile d'apprendre les uns des autres et de s'entraider. Elle soutient la collaboration, s'inscrit dans le droit fil des valeurs et de la tradition lasalliennes et informe chacun de ce qu'il y a à "exploiter" et à soutenir. Les prochaines étapes sont : (i) élaborer un organigramme de qui fait quoi ; (ii) identifier tous les processus de réunion qui existent déjà ; (iii) identifier des champions dans chaque Région/District/Secteur qui savent qui fait quoi et peuvent créer des liens ; (iv) inviter des

personnes occupant des fonctions similaires dans tout l'Institut à se rencontrer ; (v) encourager des réunions régulières entre les organisations ; (vi) examiner l'idée de "jumelage".

- **Développer des mesures globales partagées qui étoffent notre engagement avec les gens et traduisent la différence que nous faisons** - le point central de l'action est "**Avoir une affirmation et une image claires du réseau lasallien mondial au niveau de la base**" - saisie sur un outil de base de données qui nous appartient, en gardant les informations à jour et en mettant en évidence l'impact du travail effectué. Cette action devrait comporter une approche progressive comme suit : (i) Cartographier la réalité actuelle du réseau de La Salle ; (ii) Convenir des critères à mesurer et à identifier ; (iii) Veiller à différencier notre approche en promouvant la valeur de la personne ; et (iv) Saisir les informations essentielles sur un outil de base de données. Il est important de le faire de la manière la plus agile possible, c'est-à-dire visuellement attrayante et reconnaissable, et d'établir un point de départ, de là où nous en sommes, et de formuler les mécanismes appropriés pour sa mise en œuvre. Nous devons également élaborer des indicateurs d'impact clairs et des espaces communs où les données peuvent être stockées et analysées au fil du temps.

Objectif 3 : Créer un réseau plus connecté

- **Développer de nouvelles relations de collaboration internes et externes pour augmenter le financement, y compris le travail avec deux partenaires sur un projet lasallien, en renforçant pratiquement notre capacité à forger des relations stratégiques** - La principale initiative s'est concentrée sur l'idée de "transformer le groupe impliqué dans le programme de collaboration en une structure plus formelle qui conduise à un nouveau renforcement du réseau". Créer une structure plus formelle d'ONG lasalliennes pourrait : (i) aider à promouvoir et à soutenir la mission à l'avenir ; (ii) renforcer les liens entre les différents partenaires ; (iii) accroître l'influence ; (iv) renforcer la marque "La Salle" ; et (v) offrir de nouvelles possibilités de collecte de fonds. La nouvelle structure pourrait avoir différents niveaux de participation ; rédiger un "protocole d'accord" ; lancer un processus de consultation ; établir un plan qui donne la priorité à la collecte de fonds et à la communication ; et examiner et définir la nature de la nouvelle structure potentielle.
- **Développer les possibilités de renforcer les capacités des dirigeants actuels et futurs** - Parmi les différentes actions proposées, celle qui a notre préférence est "**Créer un programme de développement du leadership**". Ce programme devrait être fortement axé sur une formation pratique et fruit d'expériences plutôt que sur une formation en classe. Elle devrait se dérouler sur une période de 12 à 24 mois et s'adresser à ceux qui émergent. Ce programme de développement du leadership est important car : (i) il élargira la capacité de leadership des Frères vers les partenaires ; (ii) il créera un leadership plus dynamique ; (iii) il permettra aux communautés de voir des partenaires laïcs comme leaders ; (iv) les futurs leaders développeront un réseau solide entre eux, ce qui créera un sentiment de connexion, d'énergie et de synergie ; (v) les connaissances et expériences existantes doivent être partagées avant que les gens ne se retirent ; et (vi) il encouragera ceux qui rejoignent la famille lasallienne à réaliser qu'il existe des possibilités de croissance et de développement. Pour réaliser l'action, il faut que les éléments suivants se produisent : (i) déterminer qui devrait participer à la prochaine étape ; (ii) faire une enquête auprès des organisations du réseau lasallien pour savoir quelles sont les meilleures pratiques actuelles en matière de développement du leadership ; (iii) créer éventuellement un conseil pour le leadership ; (iv) étudier les possibilités de financement ; (v) identifier la demande actuelle et future ; et (vi) sur la base des actions énumérées - élaborer une proposition plus détaillée pour le programme.
- **En développant des partenariats innovants, générer un Fonds mondial de bourses d'études qui permette à divers voix et points de vue d'en bénéficier, d'être entendues et accueillies au sein et en dehors du réseau** - L'action convenue était la suivante "**Faciliter la création et le développement d'un fonds mondial de bourses d'études**". L'objectif du fonds est de cibler les personnes vulnérables au sein du réseau lasallien mondial et de réduire la pensée et le travail en vase clos. Une priorité essentielle pour le succès de cette action sera la transparence pour toutes les parties prenantes. Cette action pratique est importante parce que : (i) elle favorisera l'accès à une éducation de qualité pour les personnes moins privilégiées ; (ii) elle aura un plus grand impact au niveau mondial ; et (iii) elle renforcera les liens entre les réseaux lasalliens. Pour réaliser cette action, il convient d'établir les priorités suivantes : (i) une analyse des besoins ; (ii) la communication (en utilisant des histoires visuelles, des histoires d'impact, des messages cohérents, des informations sur les sites web des œuvres ou des

Districts, une campagne de marketing et de promotion, etc. et (iii) un mécanisme de dons pour susciter et recevoir des fonds, ainsi que pour répartir le fonds de bourses d'études.